

**PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT
ET DE RÉPIT POUR LES AIDANTS
DES PERSONNES EN SITUATION DE
HANDICAP 52**

Pour qui ?

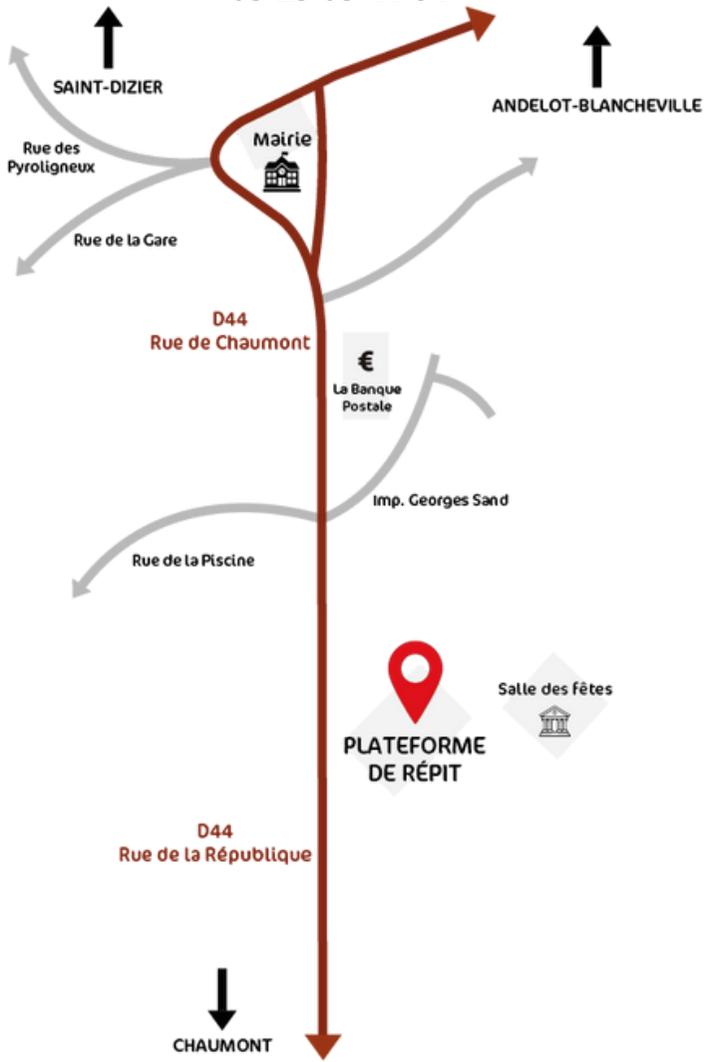
La Plateforme de Répit s'adresse aux aidants familiaux non professionnels : conjoints, enfants, parents, amis... qui accompagnent une personne en situation de handicap.

La Plateforme intervient sur l'ensemble du département, son accès est libre et gratuit.

CONTACT

Plateforme de répit PH 52
27 Rue de la République
52310 Bologne
pfrph52@bois-l-abbesse.fr
07 52 04 22 67

Secrétariat :
secretariat.ha@bois-l-abbesse.fr
03 25 05 44 81



"LE BOIS L'ABBESSE"



pour tous, toute la vie, partout

**PLATEFORME
D'ACCOMPAGNEMENT ET
DE RÉPIT
POUR LES AIDANTS DES
PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP 52**

Accompagnement
Relayage
Convivialité
Sociale
Partage
Répit
Ecoute
Formation
Soutien
Conseils
Orientation
Informations
Echange
Vie

Pourquoi ?

Accompagner un proche en situation de handicap, au quotidien, peut être source de fatigue, d'épuisement, de stress, d'anxiété...

La Plateforme de Répit PH 52 propose :

- Un accueil individualisé
- Une écoute assurée par des professionnels
- La recherche de solutions personnalisées :
 - en faveur de l'Aidant
 - pour le binôme Aidant-Aidé
 - en faveur de l'Aidé



Actions individuelles

- Écoute et soutien auprès de l'aidant
- Conseil et expertise en matière sociale et financière
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Élaboration d'un plan de soutien à partir d'une évaluation individualisée
- Orientation vers les formules de répit :
 - accueil temporaire
 - accueil de jour
 - services de relais à domicile...
- Organisation de temps d'échange avec d'autres aidants ou binômes aidants-aidés



Actions collectives

- Organisation de temps de convivialité et de détente
- Sensibilisation et formation sur différents sujets :
 - Accès aux droits
 - Ergonomie, Prévention santé
 - Bien-être et relaxation
- Groupes de paroles
- Participation à des forums, séminaires, visio-conférences...

Partenariat

La Plateforme de Répit PH 52 met en oeuvre une prestation globale, en complémentarité et en partenariat avec les services :

- du domicile
- du droit commun
- du sanitaire
- du social et médico-social.